

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 15 août 2016 à 19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**SONT ABSENTS :**

Les conseillers Mélanie Provencher et Marcel Lavoie sont absents de cette séance régulière.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2016-08-145**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 juillet 2016 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 juillet 2016 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 126-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;
08. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 116-2012 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;
09. Tâches des employés administratifs – Acceptation des nouvelles tâches ;
10. Entretien des chemins d'hiver – secteur Pierreville – Demande de soumissions ;
11. Entretien des chemins d'hiver – secteurs Notre-Dame et Saint-Thomas – Demande de soumissions ;
12. Déneigement stationnements municipaux – Demande de soumissions ;
13. Décontamination – coin des rues Letendre et Martel – Mandater la firme Englobe ;
14. Rue Martel – Dossier de madame Monique Gamelin ;
15. Entente Yves Houle et Frères – Modification de l'entente ;
16. Réfection de l'édifice municipale, de la mairie et de la bibliothèque – Offre de services ;
17. Rues Alice, Charland, Letendre et Martel – 3<sup>ème</sup> décompte progressif – Autorisation de paiement ;
18. Incitatif pour construire dans le Parc Industriel – Exemption de taxes ;
19. Festival western – Demande d'aide financière ;
20. Club VTT Vagabond – Droit de passage ;
21. Varia ;
22. Documents déposés ;
23. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
24. Période de questions ;
25. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JUILLET 2016**

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *11 juillet 2016*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

**2016-08-146**

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du *11 juillet 2016* et d'en autoriser la signature.

#### 04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 JUILLET 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 20 juillet 2016, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2016-08-147  
 EN CONSÉQUENCE,  
 Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
 Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 20 juillet 2016 et d'en autoriser la signature.

#### 05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 12 août 2016 ;

2016-08-148  
 EN CONSÉQUENCE,  
 Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
 Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2016.

*Isabelle Tougas*  
 Secrétaire / réceptionniste

##### **Déboursés directs**

1	5567	Revenu Québec - Déclaration TPS-TVQ sur vente salle ND	1 647,25 \$
2	5568	Comité des loisirs - 2/3 versement camp de jour	3 400,00 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>5 047,25 \$</b>

##### **Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement juillet	10,50 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Sylvain Bardier - Cellulaire mai-juin	120,00 \$
6		Richard Fontaine - Cellulaire juin	81,40 \$
7		Éric Traversy - Cellulaire juin	40,46 \$
8		François Roy -	
9		Rosalie Fontaine - Déplacement juillet	20,50 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>272,86 \$</b>

##### **Prélèvements automatiques**

1		Bell Canada - Juin 2016	1 227,82 \$
2		Hydro-Québec - Juin 2016	6 528,79 \$
3		Ministre des finances - Services de la Sûreté du Québec	81 684,00 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. juillet 2016	7 574,75 \$
5		MRC Nicolet-Yamaska - Frais vente pour taxes, quote-part génie civil, quote part services	69 890,15 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. juillet 2016	3 259,25 \$
8		RREMQ - Remise de juillet 2016	3 091,14 \$
7		Sogetel - Internet bibliothèque juillet 2016	18,34 \$
9		Télus Mobilité - Cellulaires Maire & DG - Juin-juillet 2016	115,89 \$
10		Visa Desjardins - Frais juin 2016	449,55 \$
<b>Sous-total des factures déjà payées</b>			<b>173 839,68 \$</b>

##### **Fournisseurs**

1	5569	Descôteaux André - Frais de déplacement juillet	594,50 \$
2	5570	Association des loisirs Saint-David - Tournoi de soccer 2016 (5 équipes x 50\$)	250,00 \$
3	5571	Beaulac Nicole - Réunion CCU du 27 juin 2016	25,00 \$

6	5572	Boisvert Lyne - Frais de déplacement juillet	672,17 \$
4	5573	Buropro - Photocopies juillet	207,64 \$
5	5574	Comité des loisirs St-François-Du-Lac - 3/3 versement camp de jour	850,00 \$
7	5575	Dépanneur Pierreville - Essence juillet	358,46 \$
8	5576	Dépanneur Beau-soir - Diesel juillet	93,40 \$
9	5577	Édition Yvon Blais - Accès à l'info: Loi annotée MAJ #33	52,55 \$
10	5578	Équipements Raydan - Réparation fouette au gaz	111,47 \$
11	5579	Fafard - Sacs de paillis rouge	318,37 \$
12	5580	FQM - Congrès 2016 (3 élus + DG)	3 311,28 \$
14	5581	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation juillet	24,00 \$
13	5582	Gauthier Serge - Réunion CCU du 27 juin 2016	25,00 \$
15	5583	Groupe Environnex - Tests d'eaux usées Pville	350,45 \$
16	5584	Les Entreprises d'électricité D.A. inc. - Interventions lumières de rues juillet, enlevé sentinelle sur Église	463,27 \$
17	5585	Mégaburo - Papeterie juillet	248,72 \$
18	5586	Petite caisse - Loisirs, réunion, entretien, poste	201,40 \$
19	5587/5588	Patrick Morin - Clapet de toilette, accessoires de jardinage, peinture et accessoires, vis, huile, drain 4"...	456,15 \$
20	5589	Poste Canada - Communiqué pour l'annulation tenue de registre	77,57 \$
21	5590	Prodec - Produits d'entretien juillet	1 100,54 \$
22	5591	Régie IAEP du Bas St-François - Consommation d'eau juillet 2016	12 951,57 \$
23	5592	Régie des déchets du Bas St-François - 8/12 quote part 2016	15 627,75 \$
24	5593	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - Diverses incendies juillet	278,92 \$
25	5594	Remorquage J2 inc. - Ramassage de carcasse de chevreuil juillet	155,22 \$
26	5595	St-Pierre Sport - Logo + lettre sur chandail	76,76 \$
27	5596	Therrien Couture avocats - Services juridique terrain Église	224,49 \$
28	5597	Vidal Maurice - Réunion CCU du 27 juin 2016	25,00 \$
29	5598	Alexandre Précourt - 2/3 versement tonte de pelouse	2 100,00 \$
30	5599	Émondage crevier enr. - Abattage + éssouchage d'épinette 53, rue Hector	450,00 \$
31	5600	WSP - Surveillance des travaux sur les rues Alice, Martel, Letendre, Hector	30 340,75 \$
<b>Sous-total des factures à payer</b>			<b>72 022,40 \$</b>
<b>Total des factures du mois</b>			<b>251 182,19 \$</b>

## 06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h34 et se termine à 19h34.

## 07. AVIS DE MOTION – Règlement modifiant le règlement numéro 126-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

**2016-08-149**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Jean-Christophe Proulx* qu'à une séance ordinaire subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le *Règlement 126-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* énonçant de nouvelles règles déontologiques devant guider les membres du conseil, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c, E-15.1.0.1), copie d'un projet de règlement modifiant le *Règlement numéro 126-2014 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* est jointe en annexe au présent avis.

## 08. AVIS DE MOTION –Règlement modifiant le Règlement numéro 116-2012 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

**2016-08-150**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Julie Gagnon* qu'à une séance ordinaire subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement modifiant le Règlement 116-2012 relatif au code d'éthique et de

déontologie des employés municipaux énonçant de nouvelles règles déontologiques devant guider la conduite des employés, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 18 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c, E-15.1.0.1), copie d'un projet de règlement modifiant le Règlement numéro 116-2012 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux est jointe en annexe au présent avis.

#### **09. TÂCHES DES EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS – Acceptation des descriptions des nouvelles tâches**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-07-143 auxquels les membres du conseil conviennent de réorganiser les tâches accomplies par le personnel administratif de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que les élus travaillent depuis plusieurs mois sur le dossier administratif de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'importance des réseaux sociaux dans notre société, ce qui fait en sorte qu'il est primordial de bien informer la population sur les raisons qui motivent les décisions de vos représentants municipaux ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil désirent améliorer les communications en général de la municipalité afin de démontrer leur transparence dans les décisions prises puisque peu de citoyens se manifestent aux assemblées du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-151**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver les descriptions de tâches des employés administratifs de la municipalité ;

DE PLUS, les membres du conseil mandatent madame Lyne Boisvert, directrice générale de la municipalité à remettre en mains propres aux employés administratifs, les nouvelles descriptions de tâches qui leur seront confiées.

#### **10. ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – secteur Pierreville – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat d'entretien des chemins du secteur Pierreville, signé pour une période de trois (3) ans ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par soumissions publiques pour l'entretien des chemins d'hiver ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-152**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE MANDATER la directrice générale, madame Lyne Boisvert, afin qu'elle prépare un appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver du secteur Pierreville en se basant sur les appels d'offres antérieurs et les exigences en matière d'entretien de chemin d'hiver et en y apportant certaines modifications ;

QUE tout entrepreneur est invité à soumissionner pour les travaux ci-haut mentionnés par l'intermédiaire du site *SE@O*;

QUE ne sont admis à soumissionner que les entrepreneurs qui ont en main les documents de soumission ;

DE publier dans le journal L'Annonceur, l'appel d'offres par lequel seront demandées des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver à Pierreville, pour la saison 2016-2017, ainsi que pour les trois (3) prochaines années soit 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 ;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Entretien des chemins d'hiver – secteur Pierreville* » devront être déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally, à Pierreville, le *mercredi 7 septembre 2016 à 11h00* pour y être ouvertes publiquement et dont la prise en considération sera faite lors de la séance régulière du conseil du 12 septembre prochain ;

QUE le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires.

#### **11. ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – secteurs Notre-Dame et Saint-Thomas – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de déneigement 2013-2016, signé pour une période de trois (3) ans, pour les secteurs Notre-Dame et Saint-Thomas ;

CONSIDÉRANT que nous devons procéder par soumissions publiques pour l'entretien des chemins d'hiver ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-153**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE MANDATER la directrice générale, madame Lyne Boisvert, qu'elle prépare un appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver pour les secteurs Notre-Dame et Saint-Thomas en se basant sur les appels d'offres antérieurs et les exigences en matière d'entretien de chemins d'hiver, et en y apportant certaines modifications ;

QUE tout entrepreneur est invité à soumissionner pour les travaux ci-haut mentionnés par l'intermédiaire du site *SE@O*;

QUE ne sont admis à soumissionner que les entrepreneurs qui ont en main les documents de soumission ;

DE publier dans le journal L'Annonceur, l'appel d'offres par lequel seront demandées des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver à Pierreville, pour les secteurs Notre-Dame et Saint-Thomas pour la saison 2016-2017, ainsi que pour les trois (3) prochaines années soit 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 ;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Entretien des chemins d'hiver – secteurs Notre-Dame et Saint-Thomas* » devront être déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, le *mercredi 7 septembre 2016 à 11h00* pour y être ouvertes publiquement et dont la prise en considération sera faite lors de la séance régulière du 12 septembre prochain ;

QUE le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires.

## **12. DÉNEIGEMENT STATIONNEMENTS MUNICIPAUX – Demande de soumissions**

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de déneigement de certains stationnements municipaux dans le secteur Pierreville ;

CONSIDÉRANT que ceux-ci ne font plus partis du contrat de déneigement du secteur Pierreville ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder par invitation pour l'entretien des stationnements municipaux, à savoir :

*Stationnement du centre communautaire (parc-école)  
Stationnement coin des rues Georges et Shooner (Métro)*

**2016-08-154**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE MANDATER la directrice générale, madame Lyne Boisvert afin qu'elle prépare un document d'appel d'offres pour le déneigement des stationnements municipaux ci-haut mentionnés ;

QUE l'appel d'offre sera demandé pour l'année 2016-2017 ainsi que pour les trois (3) années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 ;

QUE toute personne qui veut soumissionner le pourra, en venant chercher les documents requis au bureau municipal ;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « *Déneigement stationnements municipaux* » devront être déposées au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, le *mardi 6 septembre à 11h00* pour y être ouvertes publiquement et dont la prise en considération sera faite lors de la séance régulière du 12 septembre prochain ;

QUE le conseil municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, ni à encourir aucun frais, ni aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires.

## **13. DÉCONTAMINATION – Coin rues Letendre et Martel – Mandater la firme Englobe**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-07-141 concernant la contamination qui a eu lieu au coin des rues Letendre et Martel suite au déversement accidentel d'huile ;

CONSIDÉRANT que cette ladite résolution mandatait la firme ENGLOBE afin d'effectuer des tests de sol ;

CONSIDÉRANT que lors du creusage l'entreprise Mc B.M. a constaté la présence de matériaux secs (bois, ciment, blocs de béton) à un endroit sur ce terrain ;

CONSIDÉRANT que suite à ces tests de sol, nous devons procéder aux travaux de décontamination ;

**2016-08-155**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la firme *ENGLOBE* pour effectuer et superviser les travaux de décontamination au coût de  $\pm 7\,750\$$  (taxes en sus) ;

DE DONNER l'autorisation à monsieur le maire, monsieur André Descôteaux et la directrice générale, madame Lyne Boisvert de prendre les décisions afin de régulariser ce dossier.

#### **14. RUE MARTEL – Dossier de madame Monique Gamelin**

CONSIDÉRANT qu'il y a eu un dégât d'eau au domicile de madame Monique Gamelin, situé au 58, rue Martel, le 30 juin dernier inondant son sous-sol ;

CONSIDÉRANT que ce dégât d'eau est le résultat d'une problématique survenue durant les travaux d'aqueduc de cette rue ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-156**

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement à madame Monique Gamelin au coût de ± 2 174.65\$ (taxes incluses) pour le nettoyage du sous-sol ;

DE PLUS, un montant de 1 000\$ (taxes incluses) sera déboursé à la réception de pièces justificatives pour l'achat d'équipements endommagés par l'eau ;

CES sommes seront déboursées en contrepartie de la signature d'une quittance en paiement complet total et final, relativement au dégât d'eau qui a eu lieu à la résidence du 58, rue Martel.

#### **15. ENTENTE YVES HOULE et Frères – Modification de l'entente**

CONSIDÉRANT la résolution 2016-07-140 expliquant les modalités de l'entente survenue entre Yves Houle et Frères et la municipalité concernant la vente du terrain de l'église situé sur la rue Lt-Gouv. Paul-Comtois ;

CONSIDÉRANT que nous avons apporté une modification à cette entente au sujet des stationnements ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-157**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*  
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de rectifier le point concernant les stationnements, à savoir :

QUE la municipalité demeurera propriétaire des stationnements du centre communautaire et que la Commission scolaire La Riveraine aura la priorité sur ceux-ci ;

QUE l'Acheteur pourra utiliser lesdits stationnements lorsque la municipalité et la Commission scolaire La Riveraine n'auront pas d'activités ;

QUE les stationnements que l'Acheteur aménagera sur ces terrains acquis devront être accessibles par la municipalité sauf les jours où l'Acheteur procédera à des funérailles, dans ce cas, l'Acheteur aura priorité sur les stationnements ;

DE MANDATER le maire, monsieur André Descôteaux ainsi que la directrice générale, madame Lyne Boisvert à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ce dossier.

## **16. RÉFECTION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL, DE LA MAIRIE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE – Offre de services**

CONSIDÉRANT que depuis le regroupement des municipalités, l'espace bureaux n'est plus adéquat et est devenu restreint;

CONSIDÉRANT que pour respecter les normes du Réseau Biblio, nous devons agrandir notre bibliothèque ;

CONSIDÉRANT que ces dossiers ont été discutés à maintes reprises en réunion de travail ;

CONSIDÉRANT que pour mettre en marche ce dossier, nous avons demandé des offres de services à deux (2) firmes d'architectes afin d'obtenir des propositions d'honoraires pour leur services professionnels en architecture concernant le projet mentionné en titre ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, une seule firme a déposé son offre ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-158**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

DE RETENIR la firme *ÉRIC CHAMPAGNE, architecte* afin de nous accompagner dans ce dossier ;

QUE le montant total des honoraires est de 21 625.50\$ (taxes en sus) comprenant : l'étude d'avant-projet et les esquisses, le dossier préliminaire, le dossier définitif et les services durant la construction ;

QUE la municipalité pourra en tout temps se retirer du projet au terme de chacune des étapes ;

AUSSI les élus devront prendre connaissance du dossier avant son acceptation finale ;

QUE si le projet est retenu, les sommes versées seront effectuées selon l'avancement des travaux après l'entente entre les parties.

## **17. RUES ALICE, CHARLAND, LETENDRE ET MARTEL – 3<sup>ème</sup> décompte progressif – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT le décompte no. 3 dans le cadre du projet en titre pour les travaux réalisés au 12 août 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par l'ingénieur Marc-André Harnois de la MRC Nicolet-Yamaska, embauché pour le projet ;

EN CONSÉQUENCE,

**2016-08-159**

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*  
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement à l'entrepreneur *EXCAVATION Mc B.M. Inc.* pour le troisième décompte de 245 458.30\$ (taxes incluses) pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie des rues Alice, Charland, Letendre et Martel réalisés en date du 12 août 2016.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Alice, Charland, Letendre, Martel » 03 310 00 010*



## **18. INCITATIF POUR CONSTRUIRE DANS LE PARC INDUSTRIEL – Exemption de taxes**

CONSIDÉRANT que les municipalités sont agressives dans leur méthode pour attirer des investisseurs dans leur zone industrielle ;

CONSIDÉRANT que ces incitatifs nous sont demandés souvent pour être compétitifs avec les autres ;

CONSIDÉRANT que nous avons étudié la possibilité d’offrir certains avantages qui existent ailleurs ;

**2016-08-160**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de donner une exemption de taxes foncières générales sur une bâtisse neuve ou d’un agrandissement selon l’entrée en vigueur au rôle d’évaluation à la fin des travaux ;

QUE les conditions seront établies comme suit :

*Exemption d’un an pour une évaluation de 100 000\$ à 200 000\$*

*Exemption de 2 ans pour une évaluation de 200 000\$ à 500 000\$*

*Exemption de 3 ans pour une évaluation de 500 000\$ et plus*

QUE ces conditions seront effectives à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## **19. FESTIVAL WESTERN – Demande d’aide financière**

CONSIDÉRANT la 7<sup>ème</sup> édition du Festival Western qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 septembre prochain dans notre municipalité ;

**2016-08-161**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’octroyer une aide financière aux *PRODUCTIONS DU LAC SAINT-PIERRE* au montant de 2 000\$ ;

QU’UN premier versement de 1 000\$ sera attribué immédiatement et le deuxième déboursé sera remis après l’événement à condition que le tout soit conforme à l’entente signée entre les deux parties, le 10 août dernier ;

QUE la Municipalité de Pierreville fournira le maximum de barrières, de poubelles et de dossards disponibles ;

QUE la Municipalité de Pierreville autorise le transfert des estrades et le déplacement des buts de soccer, à condition que les organisateurs remettent le tout en place, à la fin de l’événement ;

QUE la Municipalité de Pierreville autorise l’utilisation de certains terrains municipaux à condition que les organisateurs nettoient les terrains prêtés, à la fin de l’événement ;

QUE les organisateurs apposent l’effigie et le nom de la Municipalité de Pierreville sur tous les documents promotionnels.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Festival western » 02 701 97 990*

## **20. CLUB VTT VAGABOND – Droit de passage**

CONSIDÉRANT la missive du Club VTT Vagabond du Bas Richelieu, reçue le 25 juillet dernier demandant un droit de passage ;

**2016-08-162**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le Club VTT Vagabond à circuler sur le rang Saint-Joseph, à partir des limites de la communauté d'Odanak, et le droit de circuler également sur le rang Petit-Bois.

## **21. VARIA**

Aucun sujet n'ayant été rajouté, nous poursuivons la séance.

## **22. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

1. **BOUGIE BUS** – Code de pratique en transport adapté de Bougie Bus Inc, budget 2016, procès-verbal du 2 juillet 2015 et ordre du jour de la réunion annuelle du 13 juillet 2016 ;
2. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)** – Dossier 411273 ;
3. **LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE** – Rapport d'activités 2015-2016 ;
4. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Procès-verbaux du 24 mai et du 27 juin 2016 et rapports mensuels de juin et juillet

## **23. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

## **24. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20h01 et se termine à 20h40.

## **25. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2016-08-163**

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h40.

---

*André Descôteaux, maire*

---

*Lyne Boisvert, directrice générale*